



Communiqués de presse - archives nationales 2007

Inauguration de logements pour les personnes handicapées sans abri

CALGARY, Alberta, le 19 octobre, 2007 — Le député de Calgary - Nord-Est, M. Art Hanger, a souligné aujourd'hui, au nom du ministre des Ressources humaines et du Développement social, l'honorable Monte Solberg, l'ouverture officielle du Kootenay Lodge à Calgary, un établissement qui offre des logements de transition destinés aux personnes handicapées sans abri et à risque de le devenir.

« Notre gouvernement tient sa promesse de venir en aide aux personnes sans abri et à celles qui risquent de le devenir. Grâce à ce projet, les personnes handicapées sans abri auront un endroit où se loger en toute sécurité. De plus, les services de soutien offerts leur permettront d'accroître leur degré d'autonomie et de profiter d'une meilleure qualité de vie », a déclaré M. Hanger.

Le gouvernement du Canada a versé un financement de plus d'un million de dollars pour l'achat et la rénovation de l'immeuble.

Le Kootenay Lodge a été nommé ainsi en l'honneur de M^{me} Beryl Kootenay, une fervente défenseur des besoins des personnes handicapées, bien connue dans sa collectivité. L'établissement offre des logements de transition aux personnes handicapées sans abri et à risque de le devenir de la région de Calgary. Ces logements ont été adaptés de façon à répondre aux normes d'accessibilité universelle facile et aux besoins particuliers de leurs occupants.

La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement du Canada dispose de 270 millions de dollars sur deux ans pour aider les collectivités canadiennes à lutter efficacement contre l'itinérance. La Stratégie met en place des structures et des programmes de soutien pour aider les personnes sans abri et à risque à se prendre en charge et à devenir autonomes, et elle encourage l'établissement de partenariats porteurs de résultats concrets

Le gouvernement s'est aussi engagé à assurer la pleine participation des personnes handicapées à la société canadienne et à faire en sorte que ces dernières puissent exploiter leur plein potentiel au sein de leurs collectivités. Dans le budget de 2007, le gouvernement a annoncé la création d'un nouveau régime enregistré d'épargne-invalidité pour aider les parents et d'autres personnes à mettre de l'argent de côté pour les soins à apporter aux enfants handicapés. Le gouvernement a aussi annoncé un fonds d'accessibilité de 45 millions de dollars sur trois ans afin de couvrir une partie des coûts engagés pour accroître l'accessibilité pour les personnes handicapées, en plus d'investir 233 millions de dollars pour soutenir les programmes qui, offerts par les provinces et les territoires, sont conçus pour aider les personnes handicapées à trouver un bon emploi et à le conserver.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a versé 320 000 dollars au projet dans le cadre de son Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL). Les programmes de rénovation de la SCHL, comme le PAREL, aident à maintenir les logements abordables en bon état. Le PAREL pour les personnes handicapées prévoit du financement pour les travaux destinés à faciliter l'accès aux logements, ce qui aide les personnes handicapées à faible revenu à vivre chez elles, de façon autonome.

Nouvelles hypothécaires - Inauguration de logements pour les personnes handicapées sans abri

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, veuillez consulter le site www.sans-abri.gc.ca.

Ce communiqué est disponible en médias substituts sur demande.

Pour obtenir plus d'information (médias seulement) :

Pema Lhalungpa
Attachée de presse
Cabinet du ministre Solberg
819-994-2482

Bureau des relations avec les médias
Ressources humaines et Développement social Canada
819-994-5559

Kimberlee Jones
Bureau des relations avec les médias
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
403-515-3048